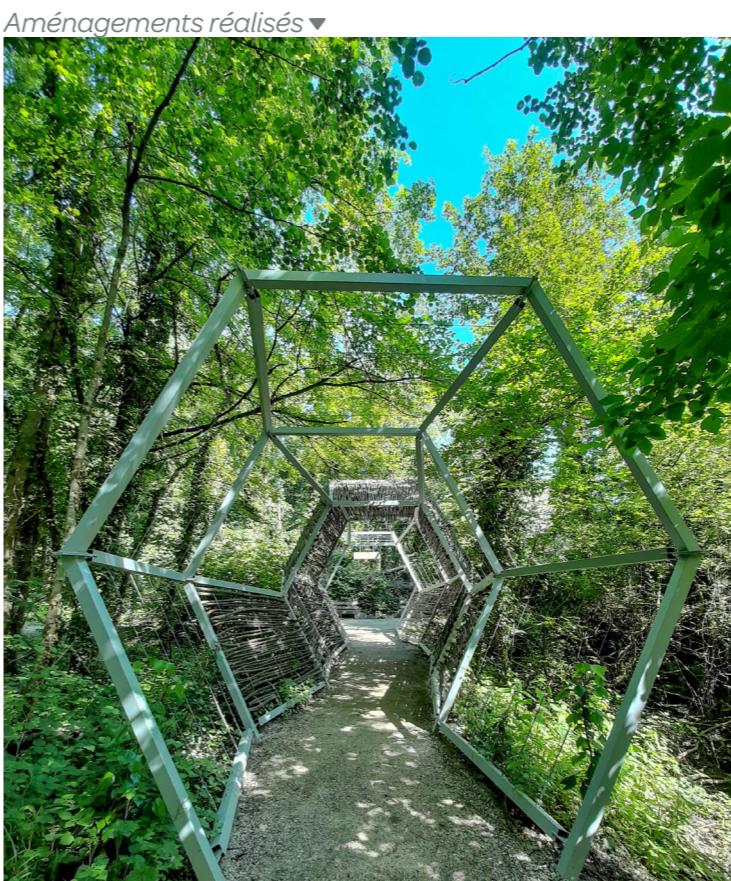


ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER SUR LE DOMAINE NATUREL DE BUTTET AU BOURGET DU LAC | 73



MAÎTRE D'OUVRAGE

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
Contact : Marie BAR, chargée de mission - 06 74 93 09 21

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

Du fait du succès des aménagements réalisés sur les abords du château de Thomas II situé sur le domaine de Buttet au Bourget du Lac, des problèmes de conflit d'usage se posent aujourd'hui. Ceux-ci sont, principalement, liés à une fréquentation croissante du site venant parfois perturber la « tranquillité» de ce lieu et plus particulièrement du secteur menant à l'observatoire des Aigrettes, situé dans une zone particulièrement sensible au niveau de la faune.

L'étude menée par ARTER, portée par le Conservatoire du littoral, visait donc à définir un programme de travaux paysagers complémentaires aux aménagements déjà réalisés sur le site. Les aménagements proposés devaient permettre de faire comprendre au public qu'il entre dans une zone de quiétude, et inciter les usagers à des comportements plus respectueux et plus conformes avec la sensibilité du site.

L'étude a été réalisée suivant trois grandes étapes:

- La réalisation d'un diagnostic partagé permettant de faire la synthèse des besoins et demandes de chacun, des enjeux et hypothèses émergentes, et de prendre en compte les contraintes techniques et fonctionnelles liées au site,
 - La proposition de scénarios de réaménagement du secteur permettant d'atteindre les objectifs définis au diagnostic,
 - L'élaboration d'un programme de travaux, issu de l'évaluation des propositions préalablement établies et de la validation d'un scénario..

◀ INFO PROJET

Mission | Étude d'aménagement d'espaces naturels et/ou de loisirs et Maîtrise d'œuvre en paysage naturel

Date | 2015 - 2017

Équipe | ARTER (paysage)

Resp. de l'étude ARTER | P. COLIN

Montant mission ARTER | 10 908 €HT

Montant travaux | 45 000 €HT

Étendue projet | 200 m de long